PUBLICATION
SEMESTRIELLE

N° 202

MARS 2002



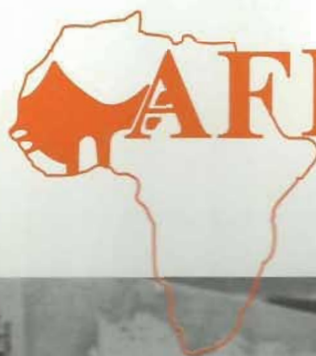
I.S.S.N. 0029-3954

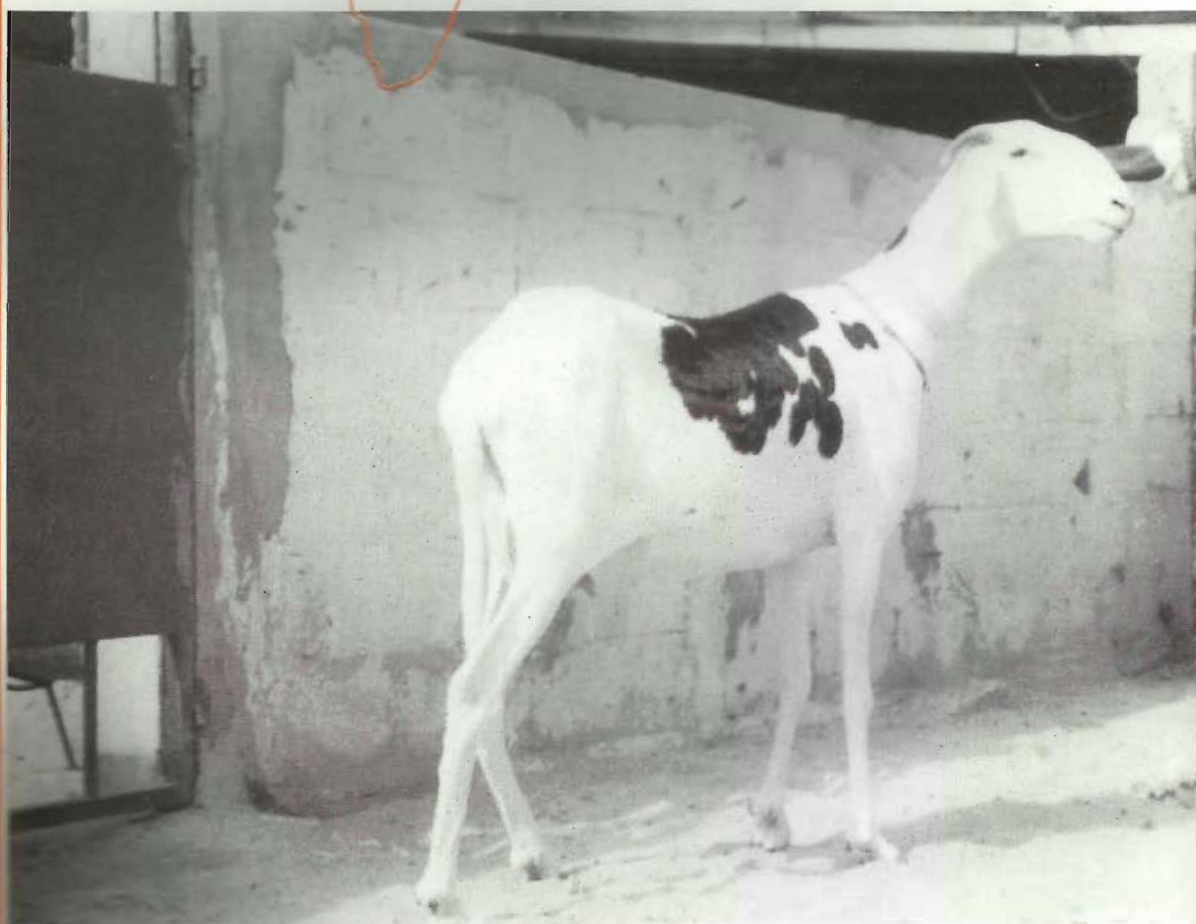
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Institut fondamental d'Afrique noire

Cheikh Anta Diop

NOTES AFRICAINES





Le « mouton des villes » ou l'élevage urbain à Dakar.

Le partenariat dans l'édition.

Des éruptions volcaniques sont-elles encore possibles aux Mamelles ?

VISIT…

LANZAROTE

Caliente.COM

NOTES AFRICAINES, publication trimestrielle, puis semestrielle
fondée en 1939 par Théodore MONOD

Directeur de publication : Djibril SAMB

Rédacteur en chef : Abdoulaye CAMARA

Comité de rédaction :

Sciences naturelles : Antoine NONGONIERMA et Edmond DIOH
Sciences humaines : Ibrahima SOW, Momar-Coumba DIOP et Dominique ZIDOUEMBA
avec la collaboration des différents chercheurs de l'IFAN Ch. A. Diop

Secrétaires de rédaction : Papa NDIAYE et Seydou NIANG (Sciences naturelles),
Mallé Demba MBOW et Mouhamadou SOW (Sciences humaines)

Composition : Unité de Micro-informatique éditoriale de l'IFAN Ch. A. Diop
Impression : Imprimerie Saint-Paul, Dakar (Sénégal)

SOMMAIRE

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Papa Demba FALL.- Le « mouton des villes » ou l'élevage urbain à Dakar, 1 carte, 10 photos. 1

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dominique Hado ZIDOUEMBA.- Le partenariat dans le domaine de l'édition : méthode de partage des coûts 15

GÉOLOGIE

Papa Goumbo LÔ & Edmond DIOH.- Des éruptions volcaniques sont-elles encore possibles aux Mamelles (région de Dakar) ?, 5 fig. 19

Légende de la couverture : Brebis *Ladoum* (Bergerie A. K. G., Km 13 Route de Rufisque)
Les opinions exprimées dans les *Notes africaines* n'engagent que leurs auteurs.

INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE CH. A. DIOP
PUBLICATIONS DE L'IFAN CH. A. DIOP

Les publications de l'IFAN Ch. A. Diop sont vendues (sauf cas particuliers) par le Service des Publications de l'IFAN Ch. A. Diop, BP 206, Dakar (Sénégal) et par les dépositaires suivants :
Les Nouvelles Éditions africaines du Sénégal (NEAS), BP 260, Dakar (Sénégal)
La Librairie Clairafrique, Place de l'Indépendance, Dakar (Sénégal)
La Librairie «Aux 4 Vents», rue Félix Faure, Dakar (Sénégal)
Score, Av. Albert Sarraut, Dakar (Sénégal)
SAHM, Av. Ch. A. Diop, Dakar (Sénégal)
Le Musée d'Art africain, Place Soweto, Dakar (Sénégal)
Le Musée historique, Gorée (Sénégal), le Musée de la Mer, Gorée (Sénégal)
La Librairie l'Harmattan, 16 rue des Écoles, 75005 Paris (France)
Swets & Zeitlinger B. V., Heereweg 347 b, Lisse (Hollande)

NOTES AFRICAINES

N° 202 MARS 2002

LE « MOUTON DES VILLES » OU L'ÉLEVAGE URBAIN À DAKAR (SÉNÉGAL)

par Papa Demba FALL(*)

L'enquête menée au cours de la *Tabaski*(1) 2000 a permis de relever deux faits majeurs :

– la part importante de l'élevage urbain dakarois dans l'approvisionnement du marché en moutons sacrificiels(2) ;

– l'existence d'une catégorie méconnue de citadins-éleveurs qui proposent, à des prix « qui frisent la démence », des spécimens de moutons qui sont l'aboutissement d'une longue et rigoureuse sélection.

Reconnaissables à leur présentation, les moutons sortis des bergeries urbaines constituent l'attraction sur les points de vente et alimentent, par leur prix élevé, les commentaires dans toute la ville.

Au-delà de l'analyse du paradoxe que constitue l'élevage ovin dans une grande ville, cet article traite de la spécificité du monde des citadins-éleveurs de Dakar.

La première partie du texte présente les citadins qui se définissent eux-mêmes comme des « amateurs ». Qui sont-ils ? Quels types de moutons proposent-ils ?

La seconde partie analyse la folle passion du mouton chez ces éleveurs à travers leurs pratiques.

Enfin, la troisième et dernière partie du texte traite du coût de cet élevage de prestige dont la vocation fondamentale n'est pas la production de moutons destinés à l'abattage.

I. Du mouton-totem à la passion des bêtes

L'élevage relève d'une tradition africaine bien établie. Il constitue d'ailleurs la marque distinctive de certains groupes ethniques(3).

Au Sénégal, l'élevage de case pratiqué par les paysans du Bassin arachidier n'est qu'une activité d'appoint. Il voisine avec la transhumance qui est une spécialité des Peuls du Ferlo(4).

La présence animalière dans la ville a une signification qu'il faut certes rechercher dans l'origine rurale, parfois lointaine des citadins, mais aussi et surtout dans les considérations mystico-religieuses(5).

À côté de ces formes d'élevage traditionnel, une nouvelle catégorie d'éleveurs a fait souche dans les grandes villes comme Dakar, Thiès, Saint-Louis, etc.

Les « nouveaux Peuls »

La spécialisation dans l'élevage de mouton est le résultat d'un choix douloureux. Celui-ci est commandé par le manque d'espace ou de temps journalier que l'éleveur doit consacrer à ses « amis ». En effet, dans bien des bergeries, on trouve à côté du mouton d'autres animaux domestiques, généralement d'origine étrangère, tels que chèvres (guerra d'Europe méditerranéenne ou bouc alpin, maradi du Niger), gallinacés (bleu de Hollande, poulets brésiliens, pigeons européens (6) ou perruches), lapins (Géant de Flandre, Busca ou Angora), chiens de garde (berger belge ou allemand), chevaux, bovins, etc.

Mus par une folle passion du mouton, ces « nouveaux Peuls » appartiennent à toutes les couches sociales et se rencontrent dans tous types de quartiers.

Si le pouvoir d'achat introduit une hiérarchie aussi bien dans la nature que dans la taille du cheptel, les passionnés du mouton se recrutent dans toutes les couches socio-économiques : fonctionnaires, universitaires, opérateurs du secteur formel ou informel, etc.

Certains d'entre eux ont une réputation qui dépasse les limites de leur lieu d'habitation ou du Sénégal. C'est le cas notamment de Alioune Sarr, Kifa Guèye, Mansour Loum ou Birahim Ndiaye qui habitent les quartiers centraux de Dakar, de Gora Diaw, Djiby Wade, Mor Fall, Modou Guèye Khar et Alé Massamba Ndiaye dit As à Pikine-Guédiawaye.

Les femmes ne sont pas en reste avec notamment Mmes Coura Thiam à Guédiawaye et Fatou Sarr Ndoye à Yoff-Aéroport.

Des Sénégalais d'origine libano-syrienne participent activement à l'élevage ovin et sont unanimement reconnus comme des « champions » : Dr Farah, Moustapha Kansaou et Ali Fawaz.

Des espèces rigoureusement sélectionnées

Les éleveurs dakarois s'intéressent peu aux races locales que sont les moutons du Sud ou *Djallonké,* plus connus sous le nom de *Casamance* et les *Waralé* du Ferlo issus du métissage entre les races sahéliennes et les moutons du Sud. En effet, la recherche de la perfection conduit les éleveurs à opter pour les sujets aux qualités exceptionnelles. Ces derniers sont le plus souvent d'origine étrangère(7). Croisés entre eux, ces moutons ont fait souche dans des bergeries réputées notamment celles de la ville de Thiès(8).

Les espèces que l'on rencontre dans les étables des citadins - éleveurs sont : le *Talabir* ou *Touabir*, le *Ladoum*, le *Bali-bali* et, depuis peu, l'*Azawat*. Ces animaux sont le fruit de croisements sur plusieurs générations ou « *travail* » dans le langage des éleveurs.

– Le *Talabir* ou *Touabir*

Il est originaire du Hodh ou du Ladem en Mauritanie. Plus connu sous le vocable de *Nar*, on en trouve des espèces adaptées sur les marchés de bétail des zones où se sont implantées des colonies maures, notamment dans le *Saloum* (Kaffrine et Birkelane), dans le *Ndiambour* (Ndiagne) ou dans le *Cayor* (Touba-Toul).

Les éleveurs ont une préférence pour la femelle(9) qui donne, au bout de la deuxième génération, des produits de bonne qualité lorsqu'elle est croisée avec les espèces sélectionnées (*xar bu gënne*).

– Le *Ladoum*

En réalité, il ne s'agit pas d'une race, mais d'une variété appartenant au groupe des moutons dits du Sahel. Si les éleveurs ne s'accordent pas sur l'origine du nom, il est plausible que le terme soit un emprunt à la langue peule où il signifierait la « bête exceptionnelle(10) ». En effet, le « *Ladoum* » se distingue des autres moutons dits du Sahel par son poil ras, sa robe blanche tâchée de noir ou de marron. Son encolure lui donne une envergure peu commune et sa production laitière est supérieure à la moyenne. La femelle aussi bien que le mâle peut porter des cornes qui donnent à cet animal l'allure d'une antilope.

Originaire de la Mauritanie, il a fait souche dans la ville de Thiès au début des années soixante avant de se propager à Dakar au début des années

quatre-vingts. Il est surtout recherché pour ses qualités esthétiques(11).

Thiès est aujourd'hui la capitale du *Ladoum* où il a été introduit par Sada Sy. Parmi les grands éleveurs qui sont installés dans la région, on citera : Massigua Ngingue, Makhtar Mbengue, Baro Mbaye, Pape Diawara (spécialiste des femelles), Samba Diallo, Gamou èt Chimère tandis que Pape Lô et Alioune Ndiaye sont de Tivaouane.

– *Le Bali-bali* (12)

Classé parmi les races touareg dont l'aire de prédilection est le delta central du Niger, le *Bali-bali* est aisément reconnaissable à ses oreilles pendantes et à ses cornes « kilométriques ». Il a fait son apparition sur le marché sénégalais au cours de la Tabaski 1987. Les agents de l'administration, qui venaient d'empocher un pactole à la faveur des départs volontaires consécutifs à la restructuration de la fonction publique sénégalaise, en avaient importé des milliers de têtes.

– *L'Azawat*

Il faut penser que le nom donné à ces sujets est une déformation du terme *Azaouak* servant à désigner une race de zébu dont l'aire géographique est la vallée du même nom au Niger. Mais, il n'existe pas de race Azaouak chez les ovins(13). Cette espèce a été introduite au Sénégal par K. Guèye qui s'était rendu en prospection au Mali, en 1997. Ce produit hors du commun est le résultat du « travail » d'un banquier de Tombouctou ! Il en existe actuellement une dizaine de sujets au Sénégal.

II. Les pratiques des « amateurs »

Quand les éleveurs parlent de leurs « sujets », la référence à des noms de personnes, à un état civil précis et à tout ce qui distingue a priori l'homme de l'animal laisse pantois l'observateur non initié quand celui-ci découvre que les « Honorables Messieurs ne parlent que de moutons » !

L' « hominisation » du mouton

Les moutons des « amateurs » portent tous des noms correspondant au système des noms chez les êtres humains. Dans le répertoire classique, on trouve des noms de champions de lutte (*Fadam, Tyson, Manga*), de princes ou d'hommes politiques (*Hassan II, Aziz, Mitterrand, Édith Cresson, Damel*), de chefs religieux (*Dabakh Malick, Cheikh Tidiane*), d'épouses ou d'enfants de l'éleveur ou de ses amis (*Yacine, Zahra, Diodio, Kiné, Diéo, Ita*), etc.

La gamme de noms est étendue. Elle fait allusion à la physionomie du mouton (*Châssis long*), à son tempérament (*le Fou, Hooligan*), au titre ou grade de son parrain (*Docteur, Professeur, Colonel, Général*), aux vedettes du petit-écran (*Pamela* de la série *Dynastie*, *Isaora* ou *Marimar* des *telenovelas* brésiliennes).

Généralement, les noms sont dictés par les circonstances. Ainsi, un mouton né au lendemain de l'alternance politique au Sénégal portera un nom en rapport avec l'événement : *Viviane* (la nouvelle Première Dame) (14) pour les femelles ou *Sopi* pour les mâles.

Chez certains éleveurs, le nom et la date de naissance rigoureusement consignés sur un carnet sont parfois gravés sur une plaque que le mouton porte au cou. La protection mystique est également une pratique courante chez les éleveurs qui ont recours aux amulettes de protection contre le mauvais œil ou les mauvaises langues.

Chaque éleveur dispose d'un petit matériel utilitaire essentiellement composé de pinces pour tailler les ongles, ou décorner les agneaux, de récipients, de tamis, de balais et d'une brosse à laine.

Visiter les bergeries le dimanche est devenu la « messe » programmée par les amateurs qui s'y rendent vêtus de leurs plus beaux boubous et munis de quelque argent pour ne pas être surpris par une vente inopinée(15). Ces tournées dominicales, en particulier vers la ville de Thiès, ont pour objectif de faire connaissance avec d'autres « amateurs » ou suivre l'évolution du cheptel d'un pair.

Des « bergeries-salons »

Les moutons des amateurs ne sont jamais laissés en divagation. Ils vivent dans des bergeries au confort inouï. La bergerie est un véritable « salon » où l'on reçoit les amis qui passent des heures et des heures à contempler les sujets et les albums où sont soigneusement présentés les moutons-références.

Si la préférence est de mettre les moutons à même le sol, la surface réduite des cours a conduit à l'occupation des terrasses des maisons même dans les quartiers les plus reculés de la ville. Dans ce cas, les bergeries sont généralement carrelées pour éviter les infiltrations d'urines – très corrosives – dans la dalle. Aussi, les éleveurs ont recours au copeau des scieries dont la capacité d'absorption est plus élevée que le sable. Autre raison : le copeau s'est substitué au sable de dune parce que plus facile à faire monter et à évacuer.

Les bergeries sont le plus souvent organisées en compartiments : compartiment des femelles « pleines » ou qui allaitent, compartiment du géniteur, etc.

La nécessité de tenir propres les bergeries et les sujets conduit certains éleveurs à faire appel à un tâcheron chargé, à temps plein, de s'occuper de leurs bêtes. Le sol est régulièrement tamisé tandis que les moutons sont lavés à grande eau au moins une fois par semaine.

Devant l'augmentation rapide du cheptel et le caractère encombrant des moutons, certains éleveurs ont choisi de les mettre à la ferme tout en gardant quelques spécimens à domicile pour le plaisir des yeux. Le souci de trouver un endroit aisément accessible aux visiteurs fait que les fermes sont situées non loin de Dakar (Route de Rufisque, Noflaye, Keur Massar).

La passion des moutons est souvent mal vécue par les épouses des éleveurs. Celles-ci sont presque toutes jalouses de l'attention portée à leurs « amis » par leurs partenaires et des folles dépenses engendrées par le cheptel :

« *Dans cette maison, il est préférable d'être un mouton plutôt qu'un être humain* » (Kh. Diouf, Dakar, mai 2000).

« *Mon mari n'achète jamais de sac de riz, mais les aliments de bétail sont entreposés sur la terrasse pour parer à toute rupture de stock* » (F. K. Fall, Pikine, mai 2000).

Les « amateurs », comme A. Ndiaye, qui n'en démordent pas rétorquent volontiers :

« *J'aime mes moutons plus que n'importe qui... Ils donnent un sens à ma vie. Dès que je rentre de mon travail, je vais les voir pour retrouver des forces. L'étable est mon salon, les moutons remplacent la télévision ...* »

III. Une passion coûteuse

Il n'est pas facile d'obtenir des informations sur la taille des cheptels puisque les « amateurs » interrogés à ce sujet semblent faire leur l'adage selon lequel : « Brebis comptée, le loup la mange[16] ».

Quelle que soit la taille du cheptel, l'élevage urbain a un coût prohibitif à cause des investissements.

Le prix des « sujets »

Entrer dans le cercle fermé des « amateurs » n'est pas chose aisée. En effet, l'acquisition de sujets sélectionnés est un investissement lourd qui n'est pas à la portée de n'importe qui. Si le *Bali-bali* et le *Touabir* peuvent être acquis sur tous les marchés de bétail, il n'en est pas de même pour le *Ladoum* ou l'*Azawat* dont l'agneau ou l'agnelle se négocie entre 200 000 et 400 000 francs CFA. Parfois, après inscription sur une longue liste d'attente !

Lorsque l'éleveur débutant ne peut acquérir le géniteur de son choix, il lui est loisible d'acheter une femelle « *Nar* » ou « *Bali- bali* » et de payer la saillie entre 5 000 et 50 000 francs.

Cette concession n'intervient qu'au terme de longues négociations. En effet, « les propriétaires de géniteurs sont si jaloux de leurs « étalons » qu'ils n'ont pas envie que le « sang » d'un sujet très coté se répande dans d'autres étables sans que les demandeurs n'y mettent le prix ». Entre amateurs d'un même cercle, l'échange de reproducteurs est

largement pratiquée mais, « il faut attendre que le propriétaire ait obtenu des « naissances » et apporter quelque nourriture en guise de dédommagement ». Il est d'ailleurs important de noter que l'emprunt de bélier est source de conflits entre éleveurs.

La nourriture

La fane d'arachide reste le principal aliment. Le prix du sac de foin (environ 20 kg de paille d'arachide) varie selon les saisons entre 1 200 et 3 000 F CFA. Les grands éleveurs sont alors obligés de stocker de la paille d'arachide pour être à l'abri de la pénurie en hivernage et parfois de fournir des semences à des paysans qui leur livreront, en contrepartie, la paille d'arachide.

Les citadins éleveurs de Dakar ont également recours à des produits comme le blé, le soja, le haricot ou *niébé*(17), les graines de coton ou « *corail* »(18), la farine de mil, la mélasse, etc.

La nourriture constitue le principal poste de dépense dans l'élevage urbain où certains sujets peuvent être gardés entre deux et sept ans voire plus! Une pratique courante consiste alors à « sortir (vendre) des agneaux pour faire face aux charges d'entretien du cheptel ».

Les produits vétérinaires

Jusqu'à une date récente, le recours aux soins vétérinaires était un luxe réservé à quelques nantis qui faisaient suivre leurs chiens ou leurs chats. La recherche de la performance et l'explosion de l'élevage urbain de volaille ou d'ovins ont ouvert la voie à la multiplication des cliniques spécialisées comme SOS Véto du Dr Bitar, le Cabinet vétérinaire Sokhna Anta Fall (CA. VE S. A. F.), la Société pour la Protection de l'Élevage (SOPELA) ou la Société sénégalaise pour le Développement de l'Élevage (SOSEDEL). Devant la demande sans cesse croissante de produits vétérinaires, des officines de pharmacie ont ouvert des rayons vétérinaires tandis que de nombreux techniciens procèdent à des consultations à domicile.

Presque tous les éleveurs ont un « savoir vétérinaire » hérité d'échanges avec les pasteurs ou les praticiens de l'élevage. Nombreux sont ceux qui font eux-mêmes les injections, le décornage des agneaux et pratiquent l'agnelage, etc.

Conclusion

Le souci de promouvoir la collaboration entre éleveurs et de bénéficier du soutien des pouvoirs publics a conduit les « amateurs » à se regrouper autour de l'Alliance pour le Développement et l'Amélioration de la race ovine et caprine au Sénégal (ADAMS)(19).

En plus de sa vocation de centrale d'achat de produits vétérinaires et alimentaires, à des prix subventionnés pour ses membres, l'ADAMS se veut un cadre de concertation et d'échange entre ses membres. Elle organise depuis peu des expositions – ventes(20) qui ont fait découvrir au grand public des moutons aux qualités exceptionnelles.

S'il venait à sortir du cercle très fermé des « amateurs », l'élevage du « mouton de villes », dont la vocation n'est cependant pas l'abattage, pourrait contribuer de manière significative à l'amélioration des races ovines au Sénégal et contribuer à la résorption du déficit commercial du Sénégal qui importe près de la moitié de ses moutons sacrificiels.

NOTES

(*) Laboratoire de Géographie, Institut fondamental d'Afrique noire Ch.A. Diop, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, BP 206 Dakar - Sénégal. E-mail : defall20@hotmail.com

Cet article est apparu comme un complément nécessaire aux enquêtes menées à Dakar, en mars 2000, par l'IFAN Ch. A. Diop et le GDR 1565 du CNRS : « Cultures musulmanes et pratiques identitaires. »

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur

« la Fête du mouton au Sénégal » financée par le Ministère français des Affaires étrangères par le biais du CODESRIA et de l'IRD. L'auteur exprime ses vifs remerciements aux membres de l'équipe, en l'occurrence Anne-Marie Brisebarre, Virginia Tiziana Bruzzone, Ndiawar Kane, Dior Fall, Liliane Kuczynski, Mame Yassine Sarr et Abdou Thiam.

(1) La *Tabaski* est l'appellation locale de l'*Ayd al-Kabir* commémorée, chaque année, par les musulmans du monde entier. Ceux qui en ont les moyens doivent, obligatoirement, immoler, à cette occasion, un animal en souvenir du geste d'Abraham. Voir : Samb 1975 : 93-95 ; Brisebarre 1998 : 9-40. Pour une analyse détaillée de quelques rituels musulmans, voir : Bonte, Brisebarre & Gokalp (sous la dir. de) 1999.

(2) Selon le Service régional de l'élevage du Cap-Vert, « la moitié des 400 000 têtes correspondant aux besoins de Dakar en animaux sacrificiels provient des étables de l'agglomération ». (Entretiens avec le Dr Mamadou Bousso Lèye, Dakar, le 15 mars 1999). Voir également : Fadiga 1990 ; Diédhiou 1996 ; Martin 1993.

(3) La relation sentimentale qui lie les éleveurs à leurs troupeaux a fécondé une « poésie pastorale » sous la forme de louanges aux animaux, notamment chez les Peuls de la boucle du Niger, les Massai du Kenya ou les Rundi du Rwanda. Voir : Sélections du Reader's Digest 1979.

(4) *Atlas national du Sénégal* 1977 : 96-99.

(5) Il s'agit pour l'essentiel d'animaux protecteurs qui ne sont jamais consommés. On peut dire, à l'image d'Anne-Marie Brisebarre se référant à Hubert et Mauss que « le sacrifice est un acte religieux qui, par la consécration [d'un mouton blanc (*xaru sarax*) ou d'un coq rouge (*séqu tiir*)], modifie l'état de la personne morale qui l'accomplit ou de certains objets auxquels elle s'intéresse » (Brisebarre 1998 : 9).

(6) Les espèces les plus recherchées sont le Mondain, le Romain et le Paon indien.

(7). Il n'est pas superflu de noter que diverses expériences d'amélioration de la race ovine ont été initiées au Sénégal avec notamment la Société pour le Développement de l'Élevage dans la Zone sylvo-pastorale (SODESP), le Projet pour le Développement de l'Élevage au Sénégal Oriental (PDESO), le Projet de Développement de l'Élevage et l'Amélioration des Parcours naturels (PRODEAP) et le Projet de Développement de l'Élevage ovin (PRODELOV). Voir : Ly 1989.

(8) Ville carrefour, la « capitale du rail » a toujours été un foyer d'implantation de populations venues des pays limitrophes, notamment les Bambara qui y ont développé l'élevage de case.

(9) La marque distinctive de la femelle « *Nar* » est sa queue sectionnée. Cette pratique ancestrale ou codectomie a pour vertu de développer le bassin de l'animal et d'en faire une porteuse. Notons que les mâles qui arrivent au Sénégal sont le plus souvent castrés (*Tàp* ou *Mbatma*). Peut-être par souci de préservation de la race par les autorités mauritaniennes.

(10) Entretien avec A. R. Kane, Thiès, le 23 mars 2000. On comprend alors pourquoi, le *Ladoum*, introduit à Thiès au début des années soixante, n'est mentionné dans aucun des travaux de recherche de l'École Inter - États des Sciences et Médecine vétérinaires de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (voir note n° 2).

(11) Entretien avec O. Ndiaye, vainqueur de la foire du Sine-Saloum en 1987, Kaolack, 17 mai 2000.

(12) *Bali-bali* est le terme générique servant à désigner le mouton au Niger. Le terme est probablement emprunté au pulaar où le mouton se dit *mbalu* au singulier et *bali* au pluriel. En pays djerma (entre Tombouctou et Niamey), le mouton prend le nom de *Goundoum*. Cette race de moutons dont la robe fut naguère marron (Charray & *al.* 1980 : 25) est l'équivalent du *Peul-Peul* au Sénégal, du *Toronké* au Mali et du *Sambourou* des tribus peules du Sahel. Dans ses caractéristiques actuelles, le *Bali-bali* est le fruit d'une sélection qui a considérablement amélioré les races dites peules des bassins du Sénégal et du Niger.

(13) Doutressoulle 1947 : 102-106.

(14) Le nom du mouton a, dans bien des cas, une fonction mnémonique. Mme Viviane Wade compte déjà trois « homonymes », mais la confusion avec Viviane Ndour est de taille, en raison du succès enregistré par la vedette de la musique sénégalaise avec son tube : « *Thiogolon* ».

(15) Dans ces cas, il suffit d'avancer une certaine somme pour marquer son engagement *(dog njëg)* et verser le complément à l'enlèvement.

(16) Proverbe rapporté par Anne-Marie Brisebarre.

(17) Le *niébé* est utilisé comme déparasitant. Les éleveurs maliens en achètent de si grandes quantités que la pénurie s'installe très vite au Sénégal.

(18) Naguère sous-produit, la graine de coton est devenu le produit principal du cotonnier en raison de ses qualités nutritives. La grande demande de graines par les pays d'élevage de chevaux comme le Portugal et le Maroc en fait un produit rare qui est distribué sous forme de quotas aux éleveurs sénégalais.

(19) Les droits d'adhésion sont de 20 000 F CFA et les cotisations annuelles de 5 000 F CFA. L'ADAMS, qui cherche à avoir un rayonnement national par la mise en place de sections régionales, compte environ 500 membres (Entretiens avec le Secrétaire administratif. Dakar, 21 avril 2000).

(20) Après les expositions organisées à la sauvette, dans les années quatre-vingts, par la Direction de l'élevage, l'ADAMS a pris en charge la tenue de la foire qui se tient durant la quinzaine qui précède la Tabaski. Après les foires de 1998, 1999, les élections présidentielles n'ont pas permis sa tenue en mars 2000.

BIBLIOGRAPHIE

BONTE, P., BRISEBARRE, A.-M., GOKLAP, A. (1999). *Sacrifices en islam. Espaces et temps d'un rituel.* Paris : CNRS (Anthropologie).

BRISEBARRE, A. M. (1998). « Le Sacrifice ibrahîmien » : 9-40, *in* : Anne-Marie BRISEBARRE *et al.*, *La Fête du mouton. Un sacrifice musulman dans l'espace urbain.* Paris : CNRS (Méditerranée).

CHARRAY, J., COULOMB, J., HAMESSER, J. B. *et al.*, (1980). *Les Petits Ruminants en Afrique tropicale. Situation actuelle et possibilités de développement par l'amélioration de l'alimentation.* Addis-Abeba.

DIAW, A. (1995). – *Commercialisation des petits ruminants au Sénégal. Le cas de l'axe Nord-Dakar.* –Th. : Méd. vét. : EISMV de Dakar.– 126 ff.

DIÉDHIOU, M. (1996). – *Le Mouton à Dakar. Production et commercialisation à la Tabaski.*– Th. : Méd. vét. : EISMV de Dakar.– 88 ff.

DOUTRESOULLE, G. (1947). *L'Élevage en Afrique occidentale française.* Paris : Éd. Larose.

FADIGA, M. L. (1990). – *Approvisionnement et commercialisation du mouton de Tabaski au Sénégal. Étude du marché de Dakar.* – Th.: Méd. vét. : EISMV de Dakar.– 157 ff.

FALL, M. (1989). – *Caractéristiques de l'élevage des petits ruminants chez les Wolof dans la zone de Dahra-Djolof (Sénégal).* – Th. État : Méd. vét. : EISMV de Dakar.– 81 ff.

JOIN-LAMBERT, A., BA, A. S. (1993). « Stratégies commerciales et identité peule », *Études rurales* 120 : 53-69.

LY, Ch. (1989). *Politique de développement de l'élevage au Sénégal. Repères sur l'évolution, les réalités et les perspectives de l'élevage des bovins et des petits ruminants 1960-1986.* Dakar : ISRA-CRDI.

MARTIN, V. (1993). – *Le Mouton de Tabaski au Sénégal.*– Th. État: Méd. vét. : Université Paul Sabatier de Toulouse.– 90 ff.

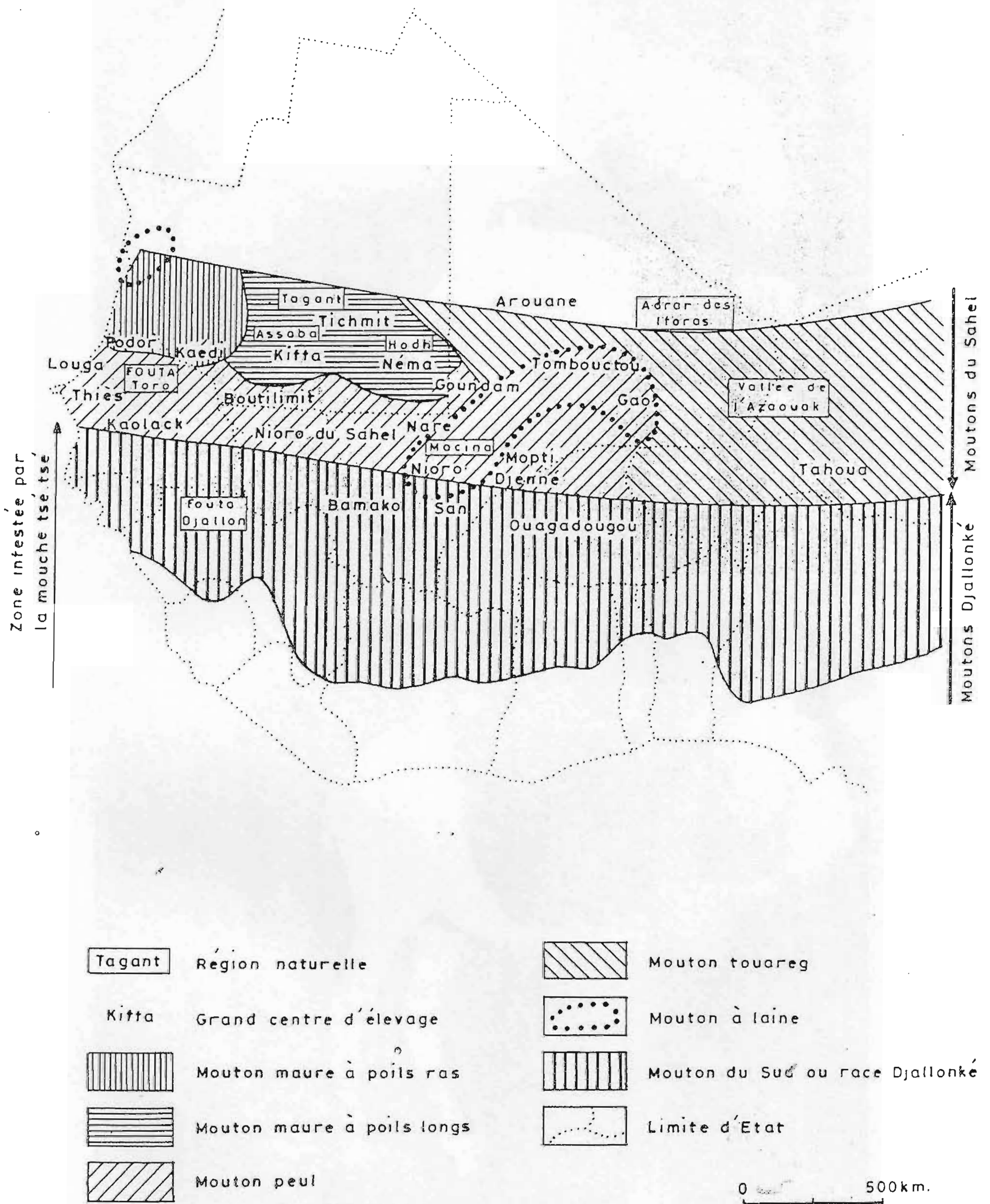
MBAYE, A. (1990). *Bilan de l'opération Tabaski 1990.* Dakar : DIREL - MRA.

MISSOHOU, A., LY, Ch., DIÉDHIOU, M. *et al.* (1995). Élevage citadin de mouton à Dakar : structure et productivité. AITVM 8th International Conference of Tropical Veterinary Medecine Proceedings, Berlin, september, vol. 1: 208-212.

SAMB, A. (1975). « La Tabaski appliquée selon les préceptes de l'islam n'a pas besoin de réforme », *Notes africaines* 147 : 93-95.

Sélections du Reader's Digest (1979). *Afrique : continent méconnu.* Paris, Bruxelles, Montréal.

TOURÉ, O. (1986). « L'approche sociologique des systèmes d'élevage » : 149-165, *in* : *Méthodes pour la recherche sur les systèmes d'élevage.* Dakar : IEMVT-ISRA.



GRANDES ZONES D'ÉLEVAGE OVIN EN AFRIQUE DE L'OUEST

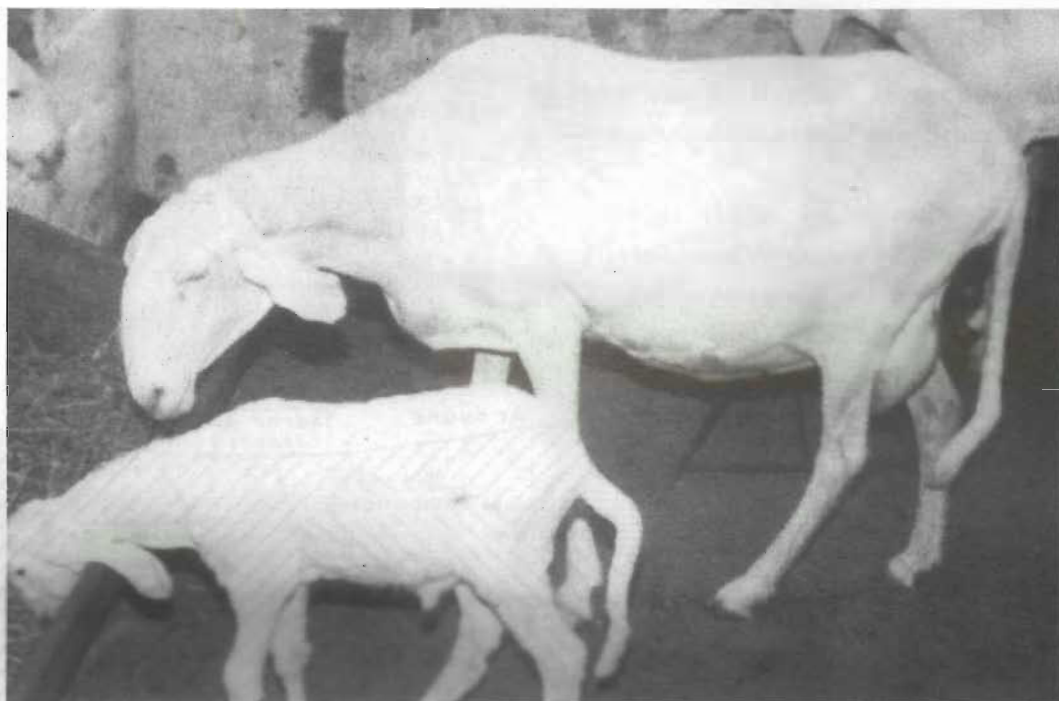


Photo 1. Brebis dite *Azawat*
Photo Alassane Diop

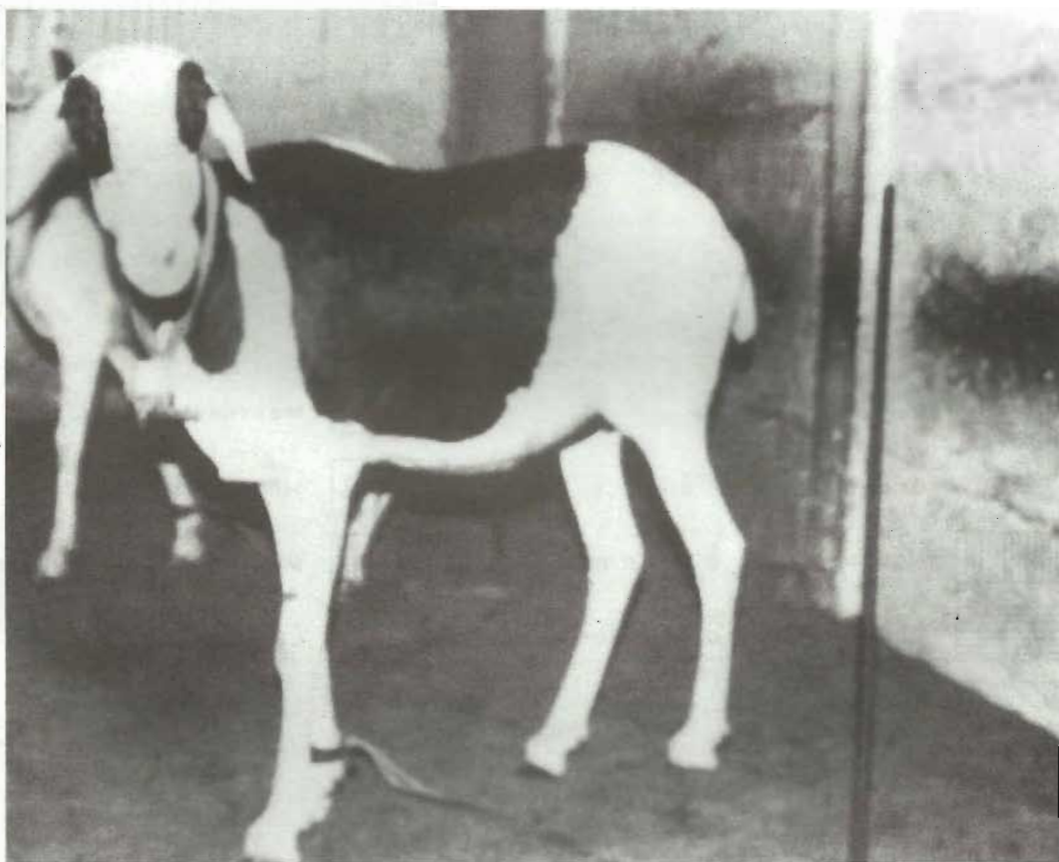


Photo 2. Brebis *Touabir* ou *Talabir*
Photo Papa Demba Fall

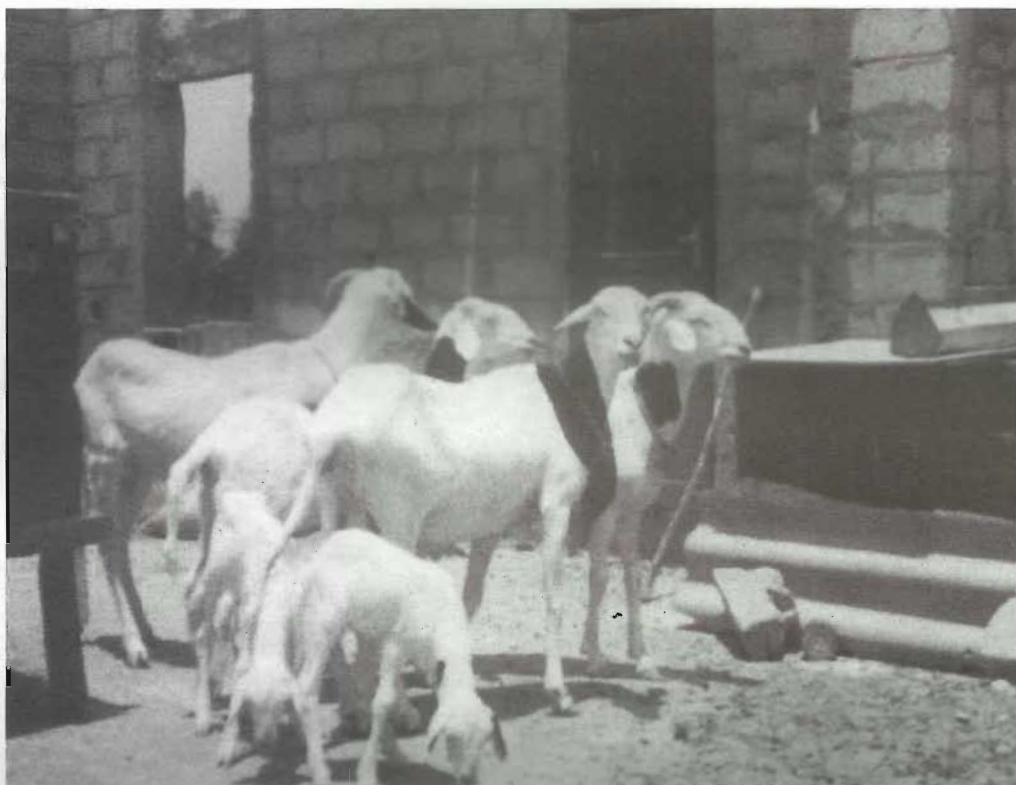


Photo 3. Moutons à l'étage
Photo Papa Demba Fall



Photo 4. Bélier *Bali-bali*
Photo Papa Demba Fall



Photo 5. Bergerie d'éleveur citadin
Photo Alassane Diop

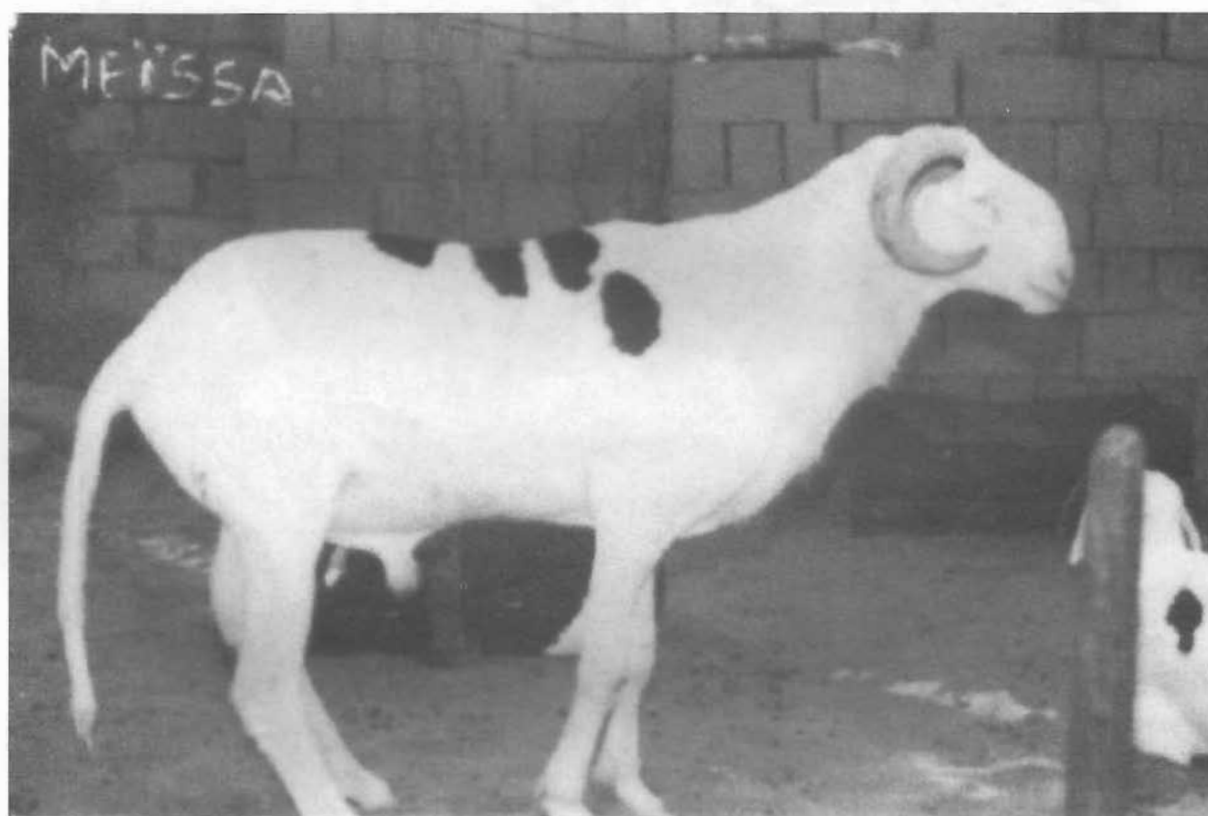


Photo 6. Bélier *Ladoum*
Photo Anonyme

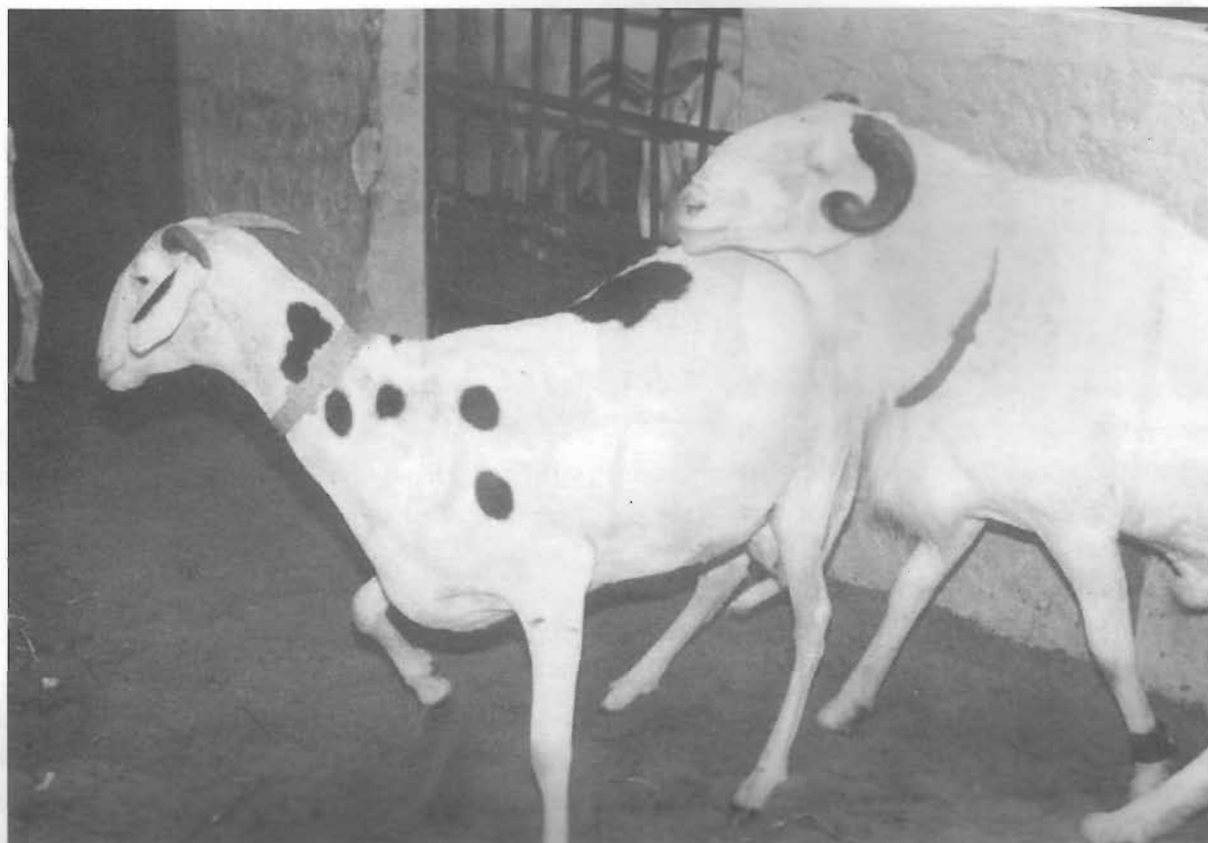


Photo 7. Bélier et brebis *Ladoum*
Photo Alassane Diop



Photo 8. Bélier au soleil après son bain hebdomadaire
Photo Papa Demba Fall



Photo 9. Jeune bélier *Ladoum*
Photo Papa Demba Fall



Photo 10. Femelle *Ladoum* et son agneau
Photo Papa Demba Fall